Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212202683-20260309-DELIB0304-DE

République Française
Département des Côtes d'Armor
Membres en exercice :14
Membres ayant pris part à la délibération : 12
Date de la convocation 03/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RUCA

SEANCE DU 09 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la mairie de Ruca, sous la présidence de Monsieur Dominique PERCHE, Maire.
Etaient présents : Dominique PERCHE. Claude LAYEC. Louis-Claude GICQUEL. Mathieu FAVREL. Pierrick CARFANTAN. Yves VALLEE. Eliane VITRAT. Véronique LE BIDEAU. Emmanuel CAMPION. Francis GROUAZEL.
Etaient absents : Yannick DOUZAMY. Loïc EUDES
Avaient donnés procuration : Régis JEGU à Emmanuel CAMPION, Rodolphe GROUAZEL à Francis GROUAZEL.
A été nommé secrétaire de séance : Claude LAYEC.

OBJET : TRAVAUX MAIRIE : REMPLACEMENT DES HUISSERIES.

Dans le cadre des travaux envisagés de changement d'huisseries de la mairie, Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal les offres reçues de la part des prestataires suivants :

- **Société PILARD MENUISERIE** – 22380 SAINT-CAST-LE-GUILDO
- **Société ALNOT MENUISERIE** – 22550 MATIGNON
- **Société REGIS BENOIT** – 22380 SAINT-CAST-LE-GUILDO
- **Société AGENCEMENT MENUISERIE PANSART** – 22400 HENANSAL

Les études détaillées de la commission « travaux » sont également exposés à l'assemblée, tant sur le plan qualitatif, que quantitatif.

Arès en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE de retenir le devis de la société REGIS BENOIT, pour un montant de 27.926,78€ HT, soit un montant de 33.512,14€ TTC ;**
- **AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous documents utiles dans ce dossier.**

FAIT A RUCA LES AN, MOIS ET JOUR SUSDITS
LE MAIRE,

